

## INFORMATIONS POUR CONSENTEMENT LIBRE ET ECLAIRE AVANT VACCINATION(S)

### **A Lire et à Signer par le patient avant vaccination(s).**

L'article 35 du Code de Déontologie Médicale et l'article 3 de la charte européenne des droits fondamentaux du 18 décembre 2000 consacre, à juste titre, le principe du consentement libre et éclairé du consommateur de soins. Cette fiche vise à formaliser par écrit le consentement du patient avant la réalisation de tout acte de vaccination au sein de Santé-Voyages, Bordeaux.

Tout vaccin est un médicament et présente par conséquent des indications, des contre-indications et des effets indésirables potentiels.

Selon les vaccins que l'on peut vous proposer, il existe des contre-indications formelles et relatives.

Signalez-nous tous vos antécédents médicaux et n'hésitez pas à demander des informations au médecin de Santé-Voyages concernant d'éventuelles contre-indications pouvant vous concerter. De nombreux vaccins n'ont pour toute contre-indication formelle qu'une allergie connue à l'un des constituants du vaccin.

Les médecins de Santé-Voyages prennent donc en compte vos antécédents de santé et les particularités de votre voyage pour vous proposer les vaccins utiles dans la protection de nombreuses maladies liées à votre voyage.

*Le risque de développer un effet secondaire grave après un vaccin proposé à Santé-Voyages est extrêmement faible par rapport au risque de développer la maladie grave correspondante, parfois mortelle.*

Même si l'efficacité des vaccins proposés en France est bonne, aucun vaccin ne présente une efficacité de 100%. L'association le même jour des vaccins pratiqués à Santé-Voyages n'est pas contre-indiquée et se fait couramment avec la seule contrainte de varier les points d'injection.

Des millions de doses de vaccins sont administrées dans le monde entier chaque année et très peu de réactions secondaires sévères sont rapportées annuellement.

La très grande majorité des actes vaccinaux est donc bien tolérée avec inconstamment une réaction locale et/ou fébrile légère et brève qui ne contre-indique aucunement les activités physiques ou professionnelles.

Les effets indésirables fréquents sont constitués de réactions inflammatoires locales et transitoires au point d'injection, parfois douloureuses.

Les réactions générales, moins fréquentes, peuvent être constituées de courbature fébrile la semaine suivante (10% des cas entre le 4<sup>ème</sup> et le 7<sup>ème</sup> jour après la vaccination contre la Fièvre Jaune par exemple).

Il peut survenir rarement des maux de tête, voire un malaise transitoire ou une éruption cutanée.

Les effets indésirables sévères tels que des troubles neurologiques ou ophtalmologiques ou encore une réaction allergique sévère sont exceptionnels.

*En cas de symptôme(s) compatible(s) avec des effets indésirables graves et/ou inattendus, veuillez nous le(s) notifier sans délai à Santé-Voyages au 05 56 79 58 17 ou sur sec.sante-voyages@chu-bordeaux.fr*

**Je soussigné(e), Mr, Mme, Mlle ..... certifie avoir bénéficié d'une information claire et appropriée sur les bénéfices, conséquences et risques des actes de vaccination qui peuvent m'être proposés à Santé-Voyages, Bordeaux.**

Date: \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Lu et approuvé,

Lu et approuvé,

**Le Médecin**

**Le Patient**

**Le Parent (si le patient est mineur)**